

## Introduction à la déposition de Pierre Taillefer

Pierre Taillefer est le quinzième déposants de ce registre. Il passa à deux reprises devant le tribunal inquisitorial, le 17 et 22 février 1300. Il nia en bloc à sa première comparution, mais la deuxième fois, il reconnu avoir rencontré à deux reprises Raymond Delboc et Raymond Didier lors de leur venue à Albi vers octobre 1298 et avoir assisté au Consolement de Raymond de Roanne. C'est tout. Il a cité en tout 11 personnes, mais toutes étaient déjà connues, décédées ou incarcérées.

Pierre Taillefer était marchand et il fut consul d'Albi en 1285. Il fut impliqué dans l'affaire qui opposa la municipalité et Bernard de Castanet, évêque et seigneur d'Albi, à cause d'une question d'arbres abattus et de vignes coupées aux abords du couvent des Prêcheurs. Il fut condamné au mur le 28 février 1300 et ses biens furent confisqués.

Sa description sommaire du Consolement de Raymond de Roanne apporte une information rare que l'on retrouvera encore par la suite. Il indique que les ministres cathares avait ceint le Consolé d'une fine cordelette. Nous n'avons aucune information qui nous permettrait de comprendre la signification de cette cordelette. Peut-être était-ce pour symboliser la vêtue du chrétien cathare. En effet, la Consolation des cliniques comme des novices n'était rien d'autre que l'entrée dans la vie chrétienne. Le Consolement était baptême, il marquait l'entrée dans l'Église. Le registre de Ponce de Parnac, inquisiteur en albigeois, contient également une référence à une cordelette, mais celle-ci ceignait une simple croyante<sup>1</sup>.

Il fut impliqué dans les dépositions des personnes suivantes : Bérenger Adhémar, Bérenger Brousse, Bertrand de Montégut, Gaillard France, Guillaume Fenasse, Guillaume Golfier, Guillaume de Landes, Guillaume de Maurian, Guillaume Toral, Guiraud Austor, Pierre Rigaud, Raymond Calvière et Raymond Constans.

---

<sup>1</sup> Voir Doat XXV, f° 60 r°.